

REGLEMENT CHAMPIONNATS REGIONAUX DE PADEL

MESSIEURS +45 et DAMES +45

Samedi 23 et Dimanche 24 mars 2024

ES Saint Florentin (89)

I. Epreuves organisées

Article 1.

Les Championnats Régionaux de Padel +45 sont organisés par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis. Ces Championnats feront l'objet d'une homologation auprès de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis afin que les résultats soient pris en compte pour le classement FFT de Padel.

Les Championnats Régionaux de Padel +45 sont des compétitions ouvertes aux joueurs et aux joueuses de la catégorie 45 ans (né en 1979 et avant) avec une épreuve de Double Dames et une épreuve de Double Messieurs.

Cette phase régionale est qualificative pour les Championnats de France de Padel +45 qui se dérouleront du 14 juin au 16 juin 2024 (lieu à déterminer). Une équipe masculine et une équipe féminine seront qualifiées à l'issue de cette compétition.

Article 2.

Les Championnats Régionaux de Padel +45 se déroule en une seule phase.

II. Organisation de la phase

Article 3.

Les Championnats Régionaux de Padel +45 se dérouleront à l'E.S. Saint Florentin les samedi 23 et dimanche 24 mars 2024. Ces épreuves sont assimilées à des tournois de catégorie P500 quel que soit le nombre de paires participantes.

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis sera en charge de l'organisation de cette phase.

III. Conditions de participation

Article 4.

L'inscription se fera auprès du JAP2 : Sebastien ABRAHAM (06 51 54 86 49 – abraham.sebastien@gmail.com) avant le 10 mars 2024.

Article 5.

Les équipes sont constituées de deux joueurs ou deux joueuses. Les équipes peuvent être formées avec des joueurs(euses) de clubs différents. Pas de limite de classement. **Un des deux joueurs(euses) doivent obligatoirement être licenciés (multi-raquettes ou padel) en BFC en 2024 (règlement fédéral)**

Compte-tenu du nombre de terrains indoor disponibles, le nombre d'équipes homme et femme est limité à 24. Le choix des paires participantes se fera au poids selon le classement de Mars 24

Article 6.

Le prix de l'inscription est fixé à 20 € par joueur(euse).

IV. Format de jeux et modalités de qualification

Article 7.

Ces épreuves se dérouleront sous la forme d'un tournoi Multi-Chances (TMC) et seront conformes au CDC défini dans le guide de la compétition Padel 2024.

V. Informations complémentaires

À votre arrivée, vous devez vous présenter au juge-arbitre avec les documents nécessaires à l'accueil (cf. Documents à fournir).

Documents à fournir :

- Règlement de l'inscription (espèce ou chèque à l'ordre de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis ou CB).

- Pièce d'identité

Déroulement des parties :

- Un JAP2 veillera au bon déroulement de la journée. Ce dernier pourra prendre part à la compétition s'il dispose d'un adjoint

Balles :

- Head Pro S

Hébergement :

- Les participants sont autonomes pour la gestion de l'hébergement. Le club proposera cependant une liste d'hôtel partenaire qui seront communiqués ultérieurement